

garant location immobilière (garant étant un notaire)

Par lydiaseoud, le 01/11/2012 à 11:13

Bonjour,

Mon frère est notaire d'une scp composée de 6 associés, je vais prendre une location et je lui ai demandé de se porter garant, il m'a dit que ce n'était pas possible, car fallait l'accord de tous les associés. Existe t il un dans la déontologie notariale une clause qui le mentionne afin que j'en fasse part au^propriétairte de l'habitation que je dois voir prochainement.

Merci

Cordialement